

VIII.

CHRONOLOGIE DE L'ŒUVRE DE RESTAURATION
FINANCIÈRE.

1922.

- Août: Réunion des premiers ministres à Londres; appel de l'Autriche.
- 4 août: La Commission des réparations suspend ses privilèges sur certains actifs autrichiens, qui serviront de gages pour la nouvelle banque d'émission.
- 15 août: Réponse de M. Lloyd George à l'appel de l'Autriche. La question est renvoyée pour examen au Conseil de la Société des Nations.
- 31 août: Première séance du Conseil. Le problème financier est renvoyé au Comité financier.
- 6 septembre: Le Chancelier d'Autriche assiste à la séance du Conseil et lui adresse un appel. La Tchécoslovaquie est aussi, pour la première fois, représentée au Conseil. Le Conseil nomme le Sous-Comité d'Autriche.
- 6 septembre à 4 octobre: Elaboration d'un plan de restauration par le Sous-Comité du Conseil, avec l'aide de l'organisation technique, financière, économique et juridique de la Société des Nations.
- 30 septembre: Un rapport favorable sur les progrès des travaux du Conseil est présenté à la dernière séance de l'Assemblée.
- 4 octobre: Signature des trois Protocoles à Genève.
- 18 octobre: La délégation provisoire, nommée par le Conseil, commence ses travaux à Vienne.
- 27 octobre: La Commission des réparations libère certains actifs autrichiens, qui serviront de gages pour le service des emprunts à court terme, prévus par le plan de la Société des Nations.